

DL
25/11
2012

Savoie déchets gère 350 000 habitants

Engagée en janvier 2008, l'étude sur la mutualisation du traitement des déchets au niveau des collectivités du département a permis de déboucher sur la création de "Savoie déchets". Ce syndicat mixte, opérationnel depuis le 1^{er} janvier 2010, regroupe 14 collectivités territoriales (197 communes pour une population de 350 000 habitants).

Si la nouvelle organisation laisse toujours aux collectivités les compétences "collectes des déchets ménagers et assimilés", "collecte des produits recyclables" et "gestion des déchetteries", Savoie Déchets a pris sous sa coupe deux compétences majeures : le traitement des déchets avec l'Unité de Valorisation Energétique et de Traitement des Déchets (UVETD) de Bissy et la fonction tri-valorisation des collectes sélectives dans les centres de Valespace (Chambéry) et de Val'Aura (Gilly/Isère).

Un projet ambitieux

«Il nous fallait faire preuve d'ambition pour faire face aux enjeux, que ce soit en terme d'efficacité environnemental et de rentabilité financière. À l'heure où les préoccupations environnementales concentrent les énergies et où il convient de se mettre en règle avec les normes et les réglementations européennes, ce choix va également permettre de sécuriser les apports sur les installations actuelles et de maintenir le coût d'incinération à la tonne» faisait valoir vendredi Lionel Mithieux, Président de Savoie Déchets à l'occasion de la présentation du rapport d'activités 2011.

G.J.



Chaque jour 380 tonnes de déchets sont incinérés à l'Unité de Valorisation Energétique et de Traitement des Déchets de Bissy. Pour le président de Savoie Déchets, Lionel Mithieux : « Savoie déchets se veut la réponse au besoin des collectivités de disposer d'un véritable outil de proximité pour le traitement et la valorisation en local des déchets produits en Savoie. » Photo DL

REPÈRES

ORGANISATION DE SAVOIE DÉCHETS

■ Le fonctionnement du syndicat mixte est placé sous la responsabilité d'un comité de 28 membres au sein duquel ont été nommés un Président (Lionel Mithieux) et quatre vice-présidents. L'organisation opérationnelle est assurée par une équipe de 50 agents pour la maintenance et l'exploitation de l'UVETD et par une équipe administrative de cinq personnes. Ces agents sont pour partie mis à disposition par Chambéry Métropole.

Les résultats obtenus

En 2011, l'UVETD (ex UIOM) a fonctionné pratiquement à pleine charge avec 115 210 tonnes de déchets incinérés pour une capacité maximale de 115 000 T. Un résultat auquel il convient s'ajouter 19 051 T de boues d'épuration provenant de l'Usine de Dépollution des Eaux (UDEP).

Fonctionnant 7 jours sur 7, les trois lignes d'incinération ont produit une énergie électrique de 32 384 MWh (équivalent annuel de 6 000 logements) et une énergie thermique de 65 708 MWh

(équivalent eau chaude et chauffage pour 6 500 logements).

Au cours du millésime, les deux centres de tri sélectif ont enregistré un flux de matériaux à hauteur de 17 392 T. En matière de sous produits issus de l'incinération, 20 079 T valorisables par les TP ont été produites. 4 926 tonnes de RE-FIOM (résidus des fumées d'incinération) ont pris la direction d'une mine de sel en Allemagne et 3 341 T de matériaux ferreux et non ferreux vont faire l'objet d'un recyclage en fon-

derie. Enfin, tous les contrôles environnementaux (rejets atmosphériques, rejets aqueux, nuisances sonores...) sont conformes à la réglementation (le taux de dioxine par exemple est 44 fois inférieure aux normes).

Coté coût, le prix de traitement de la tonne d'ordures s'établit à 103,27 €/t (HT). Il ne devrait pas augmenter avant 2014. Enfin au chapitre financier, Savoie Déchets a engrangé 21 876 914 € de recettes pour des dépenses à hauteur de 18 503 652 € (chiffre 2010)

